



OFAJ
DFJW

Découvrez le quotidien scolaire et les méthodes d'enseignement en Allemagne

Bourses pour
futurs enseignants

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) subventionne des stages dans des établissements scolaires en Allemagne (Grund-, Haupt-, Real, Gesamt-, Förderschule ou Gymnasium) dont le but est de permettre à de futurs enseignants de mieux connaître le système éducatif et les méthodes pédagogiques du pays partenaire ainsi que d'approfondir leurs compétences interculturelles. Ces stages doivent faire partie intégrante de la formation pour futurs enseignants.

« J'ai pour projet de passer le concours de professeur des écoles à la rentrée. Mon stage à Bonn a plus que confirmé mes ambitions. Maintenant que j'ai pu approfondir mes connaissances sur le système éducatif allemand, je m'imagine très bien m'expatrier en Allemagne pour y exercer la profession d'enseignante. »

Cynthia, Strasbourg

« Ich habe während der Zeit des Praktikums viel über das französische Schulsystem und den Schulalltag in Frankreich erfahren. Es war insbesondere bereichernd, dass ich selbst Erfahrungen als Lehrerin in meinem eigenen Deutschkurs machen, aber auch in der Beobachterrolle viel über die Schulstrukturen und den Unterricht lernen konnte. Was meine Französischkenntnisse anbelangt, so kann ich sagen, dass mich das Praktikum in der Schule jeden Tag mit der Sprache in Kontakt gebracht hat. Während des Unterrichts konnte ich diverse Ausdrücke und Vokabeln notieren und gleichzeitig mein erweitertes Vokabular anwenden. »

Isabell, Münster

Public concerné

Étudiants des métiers de l'enseignement (niveau Licence ou Master)

Conditions de participation

- > Avoir moins de 30 ans révolus
- > Résider de façon permanente en France
- > Posséder une bonne connaissance de la langue allemande

Pendant leur stage en Allemagne, les étudiants doivent veiller à être couverts par une assurance maladie, responsabilité civile, accident.

Aide de l'OFAJ

Si la demande répond à tous les critères, l'OFAJ peut accorder une bourse de 300 € pour un séjour de quatre semaines minimum et une subvention forfaitaire au titre des frais de voyage. Si le stage dure plus de trois mois, la bourse est limitée à 900 €.

La bourse de l'OFAJ

- > ne peut pas être cumulée avec les aides de l'Université franco-allemande (UFA) ou du Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (CIERA). Dans le cas d'un stage rémunéré ou d'une autre aide financière (Erasmus, Région), si le montant de la gratification et/ou de l'aide financière dépasse 800 € par mois, aucune bourse ne pourra être attribuée par l'OFAJ. S'il est inférieur à 800 € par mois, l'OFAJ accorde la différence, dans la limite de 300 € maximum par mois. Il est indispensable d'indiquer le montant de la gratification ainsi que le montant d'une autre bourse lors de la candidature. Sans cette information, le dossier ne pourra pas être traité.
- > est versée sur le compte du stagiaire à réception d'un rapport détaillé. Le rapport peut être publié par l'OFAJ et doit être envoyé dans un délai d'un mois après la fin du stage.

Modalités de candidature

La demande de subvention devra parvenir à l'OFAJ au plus tard un mois avant le début du stage (la date d'arrivée du courrier à l'OFAJ faisant foi). Le formulaire de demande de subvention doit être accompagné des documents suivants :

- > Curriculum vitae
- > Convention de stage ou attestation officielle de l'établissement scolaire
- > Attestation sur le caractère obligatoire du stage
- > Lettre de motivation (expliquant les motivations de l'étudiant pour une demande auprès de l'OFAJ)
- > Relevé d'identité bancaire

Seules les demandes dûment remplies, signées, accompagnées des documents cités plus haut et respectant les délais seront traitées par l'OFAJ.

Cette bourse ne peut être accordée qu'une seule fois.

Plus d'informations

Directives OFAJ :

www.ofaj.org/directives

Formulaire OFAJ de demande de subvention

« enseignement supérieur » :

www.ofaj.org/formulaires

Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)
Formation professionnelle et Échanges universitaires
51 rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris
Tél. : +33 1 40 78 18 03
noack@ofaj.org
www.ofaj.org